

FOOTBALL

INTER RÉSEAUX

Enseignement secondaire – 3^e degré

Mardi 10 mai 2022 – matin

Lieu : Complexe sportif de NOH, Petit chemin vert 99 à 1120 Neder-Over-Heembeek.

Accueil : 9h00

Gratuit : tournoi organisé dans le cadre du partenariat avec la CoCoF.

3^e degré : 6 équipes (élèves nés en 2004-2005 et avant)

FRSEL Centre Scolaire Saint-Adrien Val Duchesse, Auderghem
FRSEL Institut La Vertu, Schaerbeek
FRSEL Institut de la Providence, Anderlecht
FRSEL Collège la Fraternité Sainte-Ursule, Laeken
FRSEL Ecole Second'Air Singelijn, Schaerbeek
FSEOS Athénée communal des Pagodes, Neder-Over-Heembeek

DURIEUX Véronique
TABTI Zaïd
YAAKOUB Souliman
BOLA Jason
VERHULST Stéphane
LAGANDRE Yannick / CARMINATI Micke

Terrain : chaque **terrain synthétique** est divisé en 2. Les matches se déroulent sur la largeur.

Modalités :

- Une équipe se compose de 7 joueur(euse)s, dont un gardien de but et de maximum 5 remplaçant(e)s.
- Chaque équipe doit être impérativement accompagnée d'un délégué.
- La mixité est permise.
- Changements de joueurs libres, suivant le désir de l'entraîneur.
- Prière de remplir le Document A ci-joint avant le début des rencontres.
- Les délégués sont priés de se munir d'un ballon de football n°5 en bon état.
- *En cas de carte jaune :* le(la) joueur(euse) a droit à une carte jaune en guise d'avertissement. Si 2^e carte jaune pour ce même joueur(euse) celui-ci (celle-ci) quitte le terrain et peut être remplacé(e).
- *En cas de carte rouge :* le(la) joueur(euse) n'est pas remplacé(e) (le(la) joueur(euse) qui reçoit une carte rouge a un match de suspension).
- Vestiaires fermés à clé avec douches sont à disposition des joueurs.
- La FRSEL décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol et conseille aux délégués de se munir d'un formulaire de déclaration d'accident pour leurs élèves.

Classement :

- **Points :** Victoire = 3 points - Egalité = 2 points - Défaite = 1 point - Forfait = 0-5
- En cas d'égalité de points, les équipes seront départagées comme suit :
 - le résultat du match entre les ex aequo
 - l'équipe ayant marqué le plus de goals
 - le goal average.
- En cas d'égalité absolue, pour les équipes concernées, on procèdera aux tirs de 3 coups de pied de réparation conformément au règlement de l'Union Royale Belge des Sociétés de Football Association.

Horaires 3^e degré

Durée des rencontres : 1 x 18'

	Terrain 1 <i>devant le secrétariat</i>	Terrain 2 <i>devant le secrétariat</i>	Terrain 3 <i>au fond</i>
9 h 00	Accueil et vestiaires		
9 h 15	Echauffement		
9 h 45	Singelijn – Fraternité	Providence – La Vertu	Saint-Adrien – Pagodes
10 h 10	Saint-Adrien – Fraternité	Pagodes – La Vertu	Providence – Singelijn
10 h 35	Saint-Adrien – Providence	Pagodes – Fraternité	La Vertu – Singelijn
11 h 00	Fraternité – Providence	Pagodes – Singelijn	La Vertu – Saint-Adrien
11 h 25	Pagodes – Providence	Saint-Adrien – Singelijn	La Vertu – Fraternité
11 h 45	Fin des rencontres		

Remise des médailles or - argent - bronze